

REVENDEICATIONS MEDIATHEQUE – LUDOTHEQUE :

AUGMENTATION DU POINT D'INDICE ET AJUSTEMENT DES GRILLES :

Ce chantier est primordial pour le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires et la reconnaissance des compétences et qualifications de chacun et chacune !

ATTENTION A LA QUALITE DE VIE PRIVE DES AGENTS :

Tout en reconnaissant le besoin d'adapter les horaires aux différents usages et usagers pour offrir un service public de qualité, les agents des équipements culturels doivent avoir régulièrement des weekends, des mercredis, des soirées « classiques » pour une meilleure qualité de vie. Une compensation doit être offerte le cas contraire.

EQUITE POUR LES JOURS DE CONGE :

Trop de collectivités appliquent les 1607h avec le forfait de 8 jours fériés pour l'ensemble de leurs agents. Or, beaucoup d'agents des services culturels ne travaillent pas les lundis et ne bénéficient donc jamais du lundi de Pâques et du lundi de Pentecôte, qui contrairement aux autres jours fériés sont systématiquement des lundis. En moyenne, ces agents travaillent donc plus d'heures à l'année. Nous demandons une équité dans le calcul des heures et des congés.

FORMATION METIER :

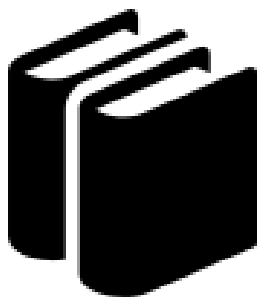
Si c'est une richesse d'avoir des agents issus de différents milieux, avec des parcours professionnels et personnels variés, chacun et chacune doit pouvoir bénéficier d'une formation métier adaptée à ses fonctions. Les collectivités doivent rendre disponibles les agents et leur financer les formations nécessaires.

ADEQUATION NOMBRE D'AGENTS - CHARGE DE TRAVAIL :

La charge de travail des agents est en constante augmentation : mise en réseau de nombreux équipements culturels, volonté d'ouvrir aux publics empêchés et éloignés, arrivée de nouveaux supports et services culturels (notamment numériques et hors les murs)... Un service public de qualité et innovant ne peut se faire à flux tendu, voire à effectif réduit. A l'inverse, les bâtiments culturels bénéficient de millions d'euros pour leurs constructions ! Souvent très beaux, ils ne sont pourtant pas toujours pratiques, voire franchement exigeant en entretien et fonctionnement. Cessons de financer d'immense vitrine vide, et rééquilibrons les budgets d'investissement et de fonctionnement vers des lieux plus sobres mais animés !

RECONNAISSANCE DES CONTRAINTES PROPRES :

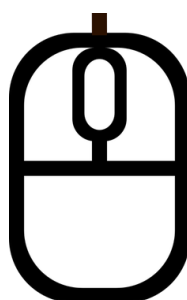
Les métiers de la culture semblent méconnus et parfois idéalisés. Isolement des agents par des équipements souvent excentrés des autres sites de la collectivité, charge physique peu reconnue (petite manutention, port de charge lourdes lors des livraisons de documents ou accueil d'intervenant...), accueil du public... Nous militons pour des équipements, une prévention et une reconnaissance correspondants à nos réalités.



La culture a bien des formes

TOUTES SONT A DEFENDRE !

Force Ouvrière défend les agents des services publics
qui œuvrent à faire vivre la culture, partout et pour
toutes et tous !



Groupement départemental des Syndicats
Force Ouvrière, Services Publics de la Loire.

Bourse du travail : Cours Victor Hugo 4200 Saint Etienne

06 32 78 94 30
gdfoterritoriaux42@gmail.com

FO